

**ACCORD CADRE
DE COLLABORATION SCIENTIFIQUE EN
SENOLOGIE MULTIDISCIPLINAIRE**

1 REC MA *[Handwritten signature]* - *[Handwritten signature]* 54

Entre

**L'UNIVERSITE DE LOME
LA FACULTE DE MEDECINE
ET LES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE LOME**

République TOGOLAISE



Et

**Le MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**Le MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA
PROTECTION SOCIALE**

République TOGOLAISE

[Handwritten signatures and initials in blue ink]



Et

**LE CENTRE REGIONAL DE LUTTE CONTRE LE
CANCER
FRANCOIS BACLESSE
CAEN
REPUBLIQUE FRANCAISE**



3 *re*

VB

N^e J. d.

AK 75

**Et
L'UPM
UNIVERSITE POUR LA MEDITERRANEE**



**Et
ASTARTE
ASSOCIATION TRANSMEDITERANEENE :
FEMME ET CANCER DU SEIN**

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page.



ASTARTÉ

Préambule

La France développe depuis plusieurs années sa présence en Afrique dans le domaine de la santé, qui y est l'un des secteurs d'excellence. Ainsi, les autorités françaises tendent à soutenir l'organisation de formations spécialisées notamment en cancérologie.

Le Togo souhaite et encourage la mise en place et l'évaluation d'une expérience Togolaise pilote dans le domaine de la Sénologie en particulier en vue de la création d'un standard Togolais et de l'instauration d'un programme du dépistage du cancer du sein, considérée comme une priorité nationale au Togo.

Les autorités de santé et universitaires togolaises souhaitent conclure des accords de partenariat, ayant pour buts :

- D'une part, d'encourager les échanges en matière de Sénologie et d'Oncologie mammaire.
- D'autre part, d'encadrer et d'accueillir des médecins, des paramédicaux et des techniciens stagiaires dans les domaines de la Sénologie et de la prise en charge multidisciplinaire du cancer du sein.

Dument représentées par :

Pr. KOKOROKO, Président de l'Université de Lomé, Représentant le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche

Pr. BELO, Représentant le Ministère de la Santé

Pr. AGBÈRÈ, Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé

Pr. AMEDEGNATO, Président de l'Ordre des Médecins

Pr. AKPADZA, Chef de département de gynécologie et obstétrique

Pr. ADJENOU, Chef de département de radiologie

Dr. Moïse FIADJOE, Président PSPS Togo

Dr. AMADOTO, Président de la Société des Gynécologues et Obstétriciens du Togo

Le Centre Francois Baclesse (CFB) est l'un des dix-huit Centres de Lutte Contre Le Cancer français. Situé à Caen, le CFB est un établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) qui assume les missions d'un établissement hospitalier, de recherche et de formation en cancérologie.

Le CFB est déjà fortement impliqué dans la collaboration scientifique avec d'autres pays.

Dument représenté par Monsieur le Professeur Khaled MEFLAH, directeur général.

L'Université pour la Méditerranée (UPM) qui dans une conception laïque et apolitique a pour but de promouvoir l'identité méditerranéenne et de susciter des

[Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page, including 'AK', 'VRS', and others.]

actions et des échanges de nature à contribuer au rapprochement entre les rives de la Méditerranée

Son champ d'application recouvre les sciences humaines.

Dument représenté par Madame le Docteur Véronique BOUTE, présidente

L'Association Transméditerranéenne : Femme et Cancer du Sein (Astarté) qui dans une conception apolitique a pour but de susciter les échanges de nature à contribuer à la promotion, à la recherche, à l'enseignement et à l'essor de la Sénologie pluridisciplinaire. Cette association favorise l'Entraide en faveur de la cause féminine. Elle rassemble et soutient les femmes dans la lutte contre le cancer du sein. Elle privilégie l'information sur le dépistage du cancer du sein, les traitements, le suivi .psychologique et social, la qualité de vie des femmes pendant et après la maladie Sa territorialité comprend la FRANCE, les pays MEDITERANEENS, les pays du PROCHE-ORIENT, les pays de l'Asie Mineure et Centrale et les pays de l'Afrique subsaharienne.

Dument représenté par Madame le Docteur Véronique BOUTE, présidente

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

76 DEC 2011 VRS V. R. D. L. ON [Signature] 51

Article 1 : Objet

Les parties présentes décident de conclure un accord cadre afin d'encadrer les conditions et les modalités de la collaboration scientifique entre les parties dans le domaine de la sénologie.

Le présent accord pourra être complété par voie d'avenant selon l'évolution de la collaboration, notamment si les parties décident d'organiser l'accueil de stagiaires ou si les parties décident d'étendre la collaboration à d'autres partenaires.

Chaque nouvel avenant devra recevoir l'accord et être signé par toutes les parties au présent accord.

Article 2 : Domaine

Les parties présentes acceptent d'apporter leur concours à l'enseignement multidisciplinaire relatif à la pathologie mammaire bénigne et maligne en développant les aspects relatifs à l'épidémiologie, l'anatomo-pathologie, les aspects cliniques, diagnostiques et thérapeutiques ainsi que le dépistage. Cet enseignement vise à apporter les notions théoriques et pratiques indispensables à la pratique de la sénologie encourageant la recherche dans le domaine du dépistage du cancer du sein chez la femme togolaise et renforçant la qualité de la prise en charge de la pathologie mammaire dans les différents domaines.

Article 3 : Objectifs

Les objectifs de la mise en place de cette collaboration sont :

- de renforcer les compétences des professionnels de la santé togolais en sénologie leur permettant d'appliquer, avec efficacité et qualité, tous les moyens diagnostiques et thérapeutiques nécessaires à une prise en charge multidisciplinaire des patientes atteintes d'une maladie du sein et en oncologie mammaire ;
- d'appuyer la recherche appliquée vers la création d'un référentiel togolais de prise en charge du cancer du sein et la mise en place ultérieure d'un programme national de dépistage du cancer du sein chez les femmes togolaises ;
- Sensibiliser les décideurs ;
- Informer et communiquer.

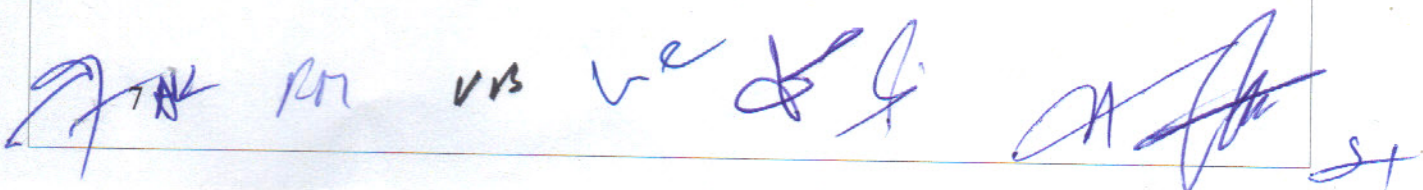
Article 4 : Engagements des Parties

L'Université de Lomé et le Ministère de la santé au Togo : assurent : l'accueil des enseignants et des formateurs, l'enseignement dans leurs locaux, les démarches administratives requises.

L'UPM et Astarté assurent une partie de l'enseignement, forment et/ou aident les enseignants locaux, offrent dans la mesure du possible des lieux de stages
Astarté coordonnent le contenu scientifique.

L'UPM et Astarté Assure la coordination des missions et une aide logistique.

Le CFB aide à former les formateurs en sénologie multidisciplinaire.



Article 5: Comité de suivi et de coordination

Les signataires désignent, chacun, leur représentant qui siègera au comité de suivi et de coordination qui se réunira au moins une fois par an. La réunion pourra se faire par téléconférence.

Rôle du comité: Proposer et planifier des actions en rapport avec l'objet de cet accord. Suivre et évaluer les actions en cours.

Article 6 : Ratification

La présente convention et les engagements qu'elle entraîne devront être ratifiés par les instances internes ou les autorités compétentes pour chaque partie.

Article 7 : Durée et dénonciation

Le présent accord, conclu pour une durée de cinq ans, prend effet à compter du 1^{er} janvier 2017. Il est renouvelé par tacite reconduction. Il peut être dénoncé par l'une ou l'autre des parties, à tout moment, avec un préavis de deux mois.

Article 8 : Droit applicable et résolution des litiges


En cas de litige né de l'application du présent accord, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour régler leurs différends à l'amiable.

A défaut d'accord amiable, les parties acceptent de soumettre le litige à un arbitre désigné d'un commun accord.


7-8 AK KN VBS V^e * G. [Signature] [Signature] ST


Fait en neuf exemplaires


Pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Et le Ministère de la Santé
Et la protection sociale


Pr. **BATAWILA**, P.o. Président de l'Université de Lomé, Représentant le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche

Pr. **BELO**, Représentant le Ministère de la Santé


Pr. **AGBÈRE**, Doyen de la Faculté des Sciences de la Santé


Pr. **AMEDEGNATO**, Président de l'Ordre des Médecins


Pr. **AKPADZA**, Chef de département de gynécologie et obstétrique


Pr. **ADJENOU**, Chef de département de radiologie


Dr. **FIADJOE**, Président PSPS Togo


Dr. **AMADOTO**, Président de la Société des Gynécologues et Obstétriciens du Togo

Fait à Lomé le 6 février 2017

Pour le Centre de Lutte Contre le Cancer
François Baclesse
Le Directeur Général,
Professeur Khaled MEFLAH

Fait à Lomé
Le 6 février 2017

Pour L'Université pour la Méditerranée (UPM)
La Présidente
Docteur Véronique BOUTE

Fait à Lomé
Le 6 février 2017

Pour L'Association Transméditerranéenne :
Femme et Cancer du Sein (ASTARTE)
La Présidente
Docteur Véronique BOUTE

Fait à Lomé
Le 6 février 2017

10